

Les forêts sacrées du couloir du Dahomey

Kouami Kokou¹
Nestor Sokpon²

¹ Laboratoire de botanique et
écologie végétale, faculté des
sciences, université du Bénin
BP 1515, Lomé
Togo

² Laboratoire d'études et de
recherches forestières, faculté
d'agronomie, université de Parakou
BP 123, Parakou
Bénin

Au Togo et au Bénin, les fragments de forêts qui subsistent sont essentiellement des forêts sacrées, de faible superficie, dispersées, mais très variées en termes de typologie et d'affectation culturelle. Dans cette région, dépourvue de massifs forestiers conséquents, les forêts sacrées abritent néanmoins une part non négligeable de la biodiversité. Des propositions sont faites pour une gestion durable de ces espaces.



Photo 1.
Un bois sacré dans les montagnes de Kara, au Togo, seul espace boisé dans un paysage très anthropisé.
Photo M. Kaman.

RÉSUMÉ

LES FORÊTS SACRÉES DU COULOIR DU DAHOMEY

Au Bénin et au Togo, les forêts sacrées sont signalées depuis très longtemps. Elles sont très nombreuses, relativement petites et interviennent dans la protection de la faune et de la flore forestières de ces deux pays du couloir sec du Dahomey. Cette étude a permis de faire une typologie de ces forêts sacrées, en s'appuyant sur la perception des populations locales. Plusieurs espèces d'arbres et espaces forestiers sont ainsi considérés comme des habitats d'une multitude de divinités vénérées par les populations locales. Ce sont des arbres sacrés isolés, des réserves de chasse, des forêts des ancêtres, des forêts cimetières, des forêts de dieux ou de génies, des forêts de sociétés secrètes, etc. Très protégés auparavant pour leur rôle social, culturel et de conservation de la biodiversité, ces arbres et forêts sacrés sont actuellement menacés de disparition. La mise en œuvre d'une gestion durable s'avère urgente pour leur sauvegarde.

Mots-clés : forêt sacrée, biodiversité, conservation, gestion durable, couloir du Dahomey.

ABSTRACT

SACRED FORESTS IN THE DAHOMEY GAP

Sacred forests in Benin and Togo have been reported for a very long time. They are numerous and relatively small, and they help to protect forest fauna and flora in these two countries of the Dahomey gap. Our survey enabled us to draw up a type classification of these sacred forests according to perceptions among local communities. Several tree species and forest areas are considered as the habitats of a multitude of divinities worshipped by the local populations. These habitats may be isolated sacred trees, hunting reserves, forest burial grounds, forests inhabited by ancestors, gods or genies, or used by secret societies, etc. Although they were highly protected in the past because of their social and cultural importance and their role in biodiversity conservation, these sacred trees and forests are now under threat, and the implementation of sustainable management has become a matter of urgency for their preservation.

Keywords: sacred forest, biodiversity, conservation, sustainable management, Dahomey gap.

RESUMEN

LOS BOSQUES SAGRADOS DEL PASILLO DE DAHOMEY

La existencia de bosques sagrados en Benín se conoce desde hace mucho tiempo. Son muy abundantes, relativamente pequeños y contribuyen a la protección de la fauna y flora forestal de estos dos países del pasillo seco de Dahomey. Este estudio permitió realizar una tipología de estos bosques sagrados, basándose en la percepción de las poblaciones locales. Varias especies de árboles y áreas forestales son vistas como moradas de una multitud de divinidades veneradas por las poblaciones locales. Se trata de árboles aislados sagrados, reservas de caza, bosques de los antepasados, bosques cementerio, bosques de dioses o genios, bosques de sociedades secretas, etc. Dichos árboles y bosques sagrados, antaño muy protegidos por su papel social, cultural y de conservación de la biodiversidad, se encuentran actualmente amenazados. Para poder salvarlos, hay que aplicar urgentemente una ordenación sostenible.

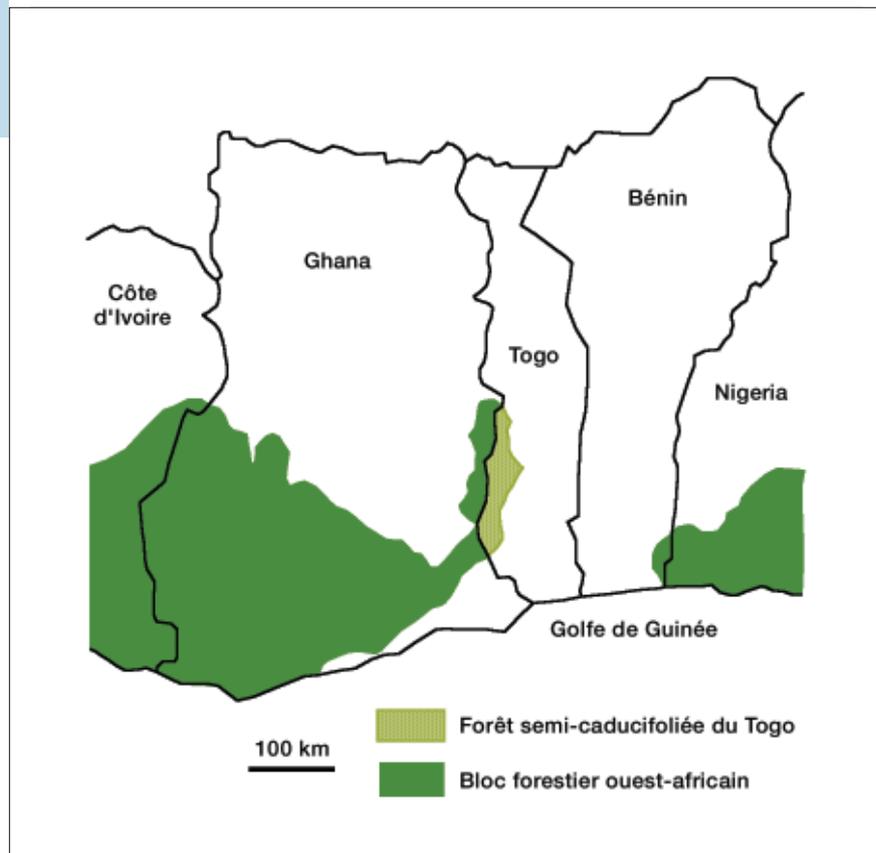
Palabras clave: bosque sagrado, biodiversidad, conservación, ordenación sostenible, pasillo de Dahomey.

Des caractéristiques variées

À l'issue des grandes conventions de Rio en 1992, la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la diversité biologique sont devenues une préoccupation majeure pour les États Parties. Nombre d'espaces forestiers qui étaient auparavant négligés intéressent désormais les scientifiques et les organismes de conservation, qui ont engagé des actions de sauvegarde et de gestion durable (HAY-EDIE, HADLEY, 1998).

Sur le continent africain, les forêts sacrées sont signalées depuis très longtemps (CHEVALIER, 1933 ; AUBREVILLE, 1937 ; JONES, 1963). Ceux qui soutiennent la thèse d'un déboisement exagéré dans le couloir du Dahomey (carte 1) ont vu en ces îlots de forêt les vestiges d'une ancienne forêt continue sur toute la côte ouest-africaine (FAIRHEAD, LEACH, 1998). Des études récentes (KOKOU, 1998 ; SOKPON *et al.*, 1998 ; SOKPON, AGBO, 1999 ; KOKOU *et al.*, 1999 ; SOKPON, AGO, 2001) ont montré que ces fragments de forêt sont essentiellement des forêts sacrées, très nombreuses, relativement petites (entre quelques ares et 40 ha, parfois plus) et variées du point de vue physiologique, ethnique, géomantique, socioculturel et politique.

La variété des rites pratiqués dans ces forêts constitue une richesse culturelle exceptionnelle et fondamentale pour l'identité des populations de ces pays. Elles sont les lieux de résidence des dieux et des ancêtres auxquels les populations assignent un rôle protecteur de leur communauté ou de leur village. Les cérémonies y sont régulières pour diverses raisons (danses de purification et d'initiation, intronisation des chefs traditionnels, anomalies climatiques, prolifération de moustiques, d'oiseaux et d'insectes nuisibles aux cultures, épidémies, période de chasse pour solliciter



Carte 1.

Situation du Bénin et du Togo dans le couloir du Dahomey.

l'abondance du gibier, réparations des dégâts dus à la foudre...). En outre, elles constituent un refuge pour beaucoup de végétaux et d'animaux dans des environnements très fortement anthropisés et écologiquement fragiles (photo 1). Certaines forêts abritent des sources d'eau qui alimentent les villages. Des récoltes de fruits, de bois, de plantes médicinales, de fourrages, de lianes y sont parfois autorisées.

Au Bénin et au Togo, la nomenclature traditionnelle de ces espaces forestiers s'appuie fortement sur le culte *vaudou* ou *vaoudoun*. Le culte *vaudou* prend lui-même appui sur le culte *fa* ou *afa* et la géomancie qui lui est liée (MAUPOIL, 1961 ; de SURGY, 1988). Le terme *fa* désigne à la fois le dieu de la communication entre les autres dieux, les ancêtres et les hommes, l'objet de la divination qui

lui correspond, mais aussi sa technique (ADJAKLY, 1985). Les offrandes sacrificielles, qui sont les reconnaissances aux dieux interrogés par le *fa*, se font à un endroit précis du terroir qui abrite le dieu ; celui-ci peut être un cours d'eau, une montagne, un rocher mais très souvent un arbre ou une forêt.

L'objectif de cette étude n'est ni de revenir sur le concept de forêts sacrées ni sur leurs rôles social, culturel et conservateur de biodiversité (JUHÉ-BEAULATON, ROUSSEL, 2002) mais d'établir une typologie de ces espaces forestiers traditionnels tels que perçus par les populations locales. Puis face à la dégradation de plus en plus forte dont ils font actuellement l'objet, des propositions sont faites pour une gestion durable de ces sanctuaires de la biodiversité forestière.

Diversité des arbres et des forêts en relation avec la multiplicité des dieux

La variété des forêts sacrées entraîne aussi une diversité de concepts liés notamment aux fonctions qui leur sont assignées, à la multiplicité des divinités, aux légendes qui marquent leur origine, à la nature du totem qui engendre des tabous culturels et alimentaires et aussi à la diversité des habitats. Il s'agit d'arbres sacrés, de réserves de chasse, de forêts des ancêtres, de cimetières, de forêts de dieux ou génies, de sociétés secrètes ou masquées.

Arbres sacrés

L'arbre sacré est un arbre particulier auquel un adepte est lié pour sa vie entière. Cet arbre est un « double végétal » de l'individu ou de la famille, à la fois symbole et « ange gardien ». L'adepte s'identifie aux qualités que représente l'arbre, par exemple force et grandeur du baobab (*Adansonia digitata*), richesse et abondance du palmier à huile (*Elaeis guineensis*) et splendeur de l'iroko (*Milicia excelsa*). Il vient demander de l'aide, avantage ou succès, à cet arbre et il le remercie en cas de bienfait. Seules certaines espèces locales sont sacrées (tableau I). Parmi ces arbres, certains incarnent les mauvais esprits et sont craints, c'est le cas du baobab (*Adansonia digitata*) au sud du Togo ou du lingué (*Azelia africana*) au nord du Bénin et du Togo.

Réserves de chasse

Les réserves de chasse sont des forêts dans lesquelles les rites sont limités à des sacrifices de volaille au dieu de la forêt, au début de chaque campagne de chasse. Les habitants ont le droit de chasser, d'extraire régulièrement le miel et de couper le bois de service. Les grands arbres ne sont abattus que sur ordre du chef coutumier et pour des raisons collectives.

Forêts des ancêtres

Les forêts des ancêtres (*Togbévé* au Togo et *Togbozoun* au Bénin) abritent l'esprit de ceux-ci. Généralement, c'est là que repose le premier occupant du village. Certaines de ces forêts servent encore de cimetière aux dignitaires, dans les villages. Il peut arriver que la sacralité d'une forêt des ancêtres soit renforcée à la suite de l'installation

spontanée d'un arbre sacré comme *Milicia excelsa*. Ces forêts peuvent être regroupées en trois catégories :

- **Les forêts personnelles** ou individuelles sont protégées par une personne, en l'honneur des ancêtres et des dieux, pour sa propre sécurité et son bien vital.
- **Les forêts communautaires.** Les rites ne concernent que les membres d'une famille particulière. Certains de ces rites familiaux peuvent, néan-

Tableau I.
Espèces d'angiospermes plus fréquemment vénérées.

Numéro	Espèce	Famille
1	<i>Adansonia digitata</i>	Bombacaceae
2	<i>Azelia africana</i>	Caesalpiniaceae
3	<i>Albizia zygia</i>	Mimosaceae
4	<i>Antiaris africana</i>	Moraceae
5	<i>Bombax costatum</i>	Bombacaceae
6	<i>Borassus aethiopum</i>	Arecaceae
7	<i>Ceiba pentandra</i>	Bombacaceae
8	<i>Celtis integrifolia</i>	Ulmaceae
9	<i>Daniellia oliveri</i>	Caesalpiniaceae
10	<i>Diospyros mespiliformis</i>	Ebenaceae
11	<i>Diospyros monbuttensis</i>	Ebenaceae
12	<i>Dracaena arborea</i>	Agavaceae
13	<i>Elaeis guineensis</i>	Arecaceae
14	<i>Ficus capensis</i>	Moraceae
15	<i>Ficus polita</i>	Moraceae
16	<i>Grewia carpinifolia</i>	Tiliaceae
17	<i>Holarrhena floribunda</i>	Apocynaceae
18	<i>Hymenocardia acida</i>	Euphorbiaceae
19	<i>Khaya senegalensis</i>	Meliaceae
20	<i>Lecaniodiscus cupanioides</i>	Sapindaceae
21	<i>Lophira lanceolata</i>	Ochnaceae
22	<i>Milicia excelsa</i>	Moraceae
23	<i>Newbouldia laevis</i>	Bignoniaceae
24	<i>Parkia biglobosa</i>	Mimosaceae
25	<i>Tamarindus indica</i>	Caesalpiniaceae
26	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Sterculiaceae
28	<i>Vitex doniana</i>	Verbenaceae
27	<i>Vitellaria paradoxa</i>	Sapotaceae
29	<i>Zanha golungensis</i>	Sapindaceae
30	<i>Zanthoxylum zanthoxyloides</i>	Rutaceae

moins, se pratiquer au profit de la communauté. Elles se situent sur des sites très particuliers ayant marqué la communauté dans des périodes guerrières de son histoire (lieu d'un combat, lieu de la maison de l'ancêtre commun). L'existence d'anciens vestiges (pierres de soutènement des greniers, pierres de foyers, meules, éclats de poteries) en leur sein confirme qu'il s'agit d'anciennes habitations. Certaines espèces végétales marquent ces lieux, notamment *Milicia excelsa*, *Dracaena arborea*, *Newbouldia laevis*, *Pterocarpus santalinoïdes*, *Cynometra megalophylla*, *Kigelia africana* et *Ceiba pentandra* en zone guinéenne ; *Anogeissus leiocarpus*, *Adansonia digitata*, *Azelia africana*, *Bombax costatum* en zone soudanienne.

▪ **Les forêts sacrées mixtes** sont des forêts sacrées familiales ou personnelles, dont les bienfaits peuvent profiter à toute la communauté. C'est le cas de la plupart des forêts sacrées de la région centrale du Togo.

Forêts cimetières

Les forêts cimetières servent de cimetière pour les personnes qui décèdent suite à un accident de route, un incendie, une femme morte en état de grossesse, un enfant mort d'une épidémie de variole, varicelle, rougeole, une personne foudroyée ou noyée. De peur de subir le même sort que les morts qui y sont enterrés, ces forêts étaient craintes et respectées jusqu'à une époque récente. De nos jours, elles sont délaissées et mises en culture du fait de la forte pression anthropique, surtout dans les zones où la terre est un facteur limitant.

Forêts des dieux ou de génies

Les forêts des dieux ou de génies abritent les dieux ou génies, en principe protecteurs des populations. Elles sont les plus nombreuses au Bénin (fréquence de l'ordre de 60 %) et peuvent abriter plusieurs divinités : *Danzoun* ou forêts du génie



Photo 2.

Un *Antiaris* sacré dans la ville d'Agbodrafo, au Togo.

Photo K. Kokou.

Dan (dieu serpent), *Xèbiossozoun* ou forêts du dieu *Xèbiosso* (dieu de la foudre), *Sakpatazoun* ou forêts du génie *Sakpata* (dieu de la terre), *Lissazoun* ou forêts du dieu *Lissa* (symbolisé par le caméléon). Au sud du Togo, les *Nyigbenvé* sont des forêts du dieu serpent, symbolisé par l'arc-en-ciel (photo 3).

Ces forêts sont parfois associées parce qu'elles sont issues d'un ensemble qui s'est scindé. La portion la plus grande est la « forêt mâle » associée à la petite portion qui est la « forêt femelle ». Il existe aussi des forêts dites « forêts sacrées principales » qui sont consultées seulement en cas de problèmes très graves et lorsque les forêts sacrées « inférieures » sont incapables de trouver des solutions (épidémie meurtrière, sécheresse persistante, etc.). Les forêts sacrées d'importance secondaire sont consultées plus fréquemment. Elles sont intégralement protégées et, le jour des cérémonies, leur entrée n'est strictement permise

qu'aux initiés. Certaines sont traitées par le feu, une fois par an. Il s'agit de feux rituels qui sont allumés uniquement le jour des cérémonies. Ce rituel a pour but d'observer la fumée, son comportement constituant un présage qui est interprété par le prêtre coutumier. Dans d'autres forêts sacrées, des coupes rituelles sont pratiquées une fois par an et toute la communauté se retrouve le jour des cérémonies pour procéder au prélèvement.

Forêts des sociétés secrètes ou sociétés masquées

Au Bénin, certaines sociétés secrètes font leur initiation à l'intérieur des forêts sacrées. Ce sont les *Orozoun* ou forêts à *Oro*, les *Kouvitozoun* ou forêts à *Kouvito*, les *Zangbétozoun* ou forêts à *Zangbéto* (tous ces dieux incarnent les morts et les revenants). Les forêts sacrées cachent ou servent de couvent à ces sociétés.

Caractéristiques générales des forêts sacrées

Le nombre et la surface totale des forêts sacrées dans les deux pays ne sont pas connus avec précision. Au sud du Togo, la surface moyenne est de 5,6 ha (KOKOU, 1998). Beaucoup sont de petits bosquets qui dépassent rarement 200 m². Au Bénin, 69,4 % des forêts sacrées recensées ont une surface inférieure ou égale à 1 ha, 18,3 % ont une surface comprise entre 1 et 5 ha et les plus grandes forêts (égales ou supérieures à 5 ha) représentent 12,3 % (SOKPON, AGBO, 1999). La richesse floristique moyenne des forêts sacrées du Togo est de 75 espèces par forêt. Cette richesse floristique augmente en fonction de la surface. Des inventaires botaniques réalisés dans 160 forêts sacrées du Togo ont permis de recenser 900 taxons, soit 28 % de la flore spontanée et introduite au Togo. Ces espèces sont regroupées en 529 genres et 110 familles, dont les plus représentées sont les légumineuses, les Rubiaceae, les Euphorbiaceae et les Moraceae pour les dicotylédones et les

Poaceae pour les monocotylédones. Parmi celles-ci, une cinquantaine d'espèces n'avaient pas été recensées auparavant au Togo (BRUNEL *et al.*, 1984). Au Bénin, la richesse spécifique des forêts sacrées (diamètre dbh égal ou supérieur à 10 cm) varie d'un type de forêt à l'autre et est comprise entre 3 et 55 espèces (SOKPON *et al.*, 1998 ; SOKPON, AGBO, 1999 ; SOKPON, AGO, 2001).

Les principaux types physionomiques qui composent ces forêts dans les deux pays se répartissent en quatre groupes.

- Les forêts semi-caducifoliées ou *semi deciduous forests* (HALL, SWAINE, 1981).
- Les variantes sèches des forêts semi-caducifoliées ou *dry semi deciduous forests* (HALL, SWAINE, 1981).
- Les forêts denses sèches ou *dry forest*.
- Les forêts littorales ou *south-east outlier type forest* (HALL, SWAINE, 1981).

À part ces principaux types physionomiques, d'autres sites sacrés recensés sont des forêts-galeries, des forêts claires et des savanes boisées.

Pratiques locales de gestion forestière

Les forêts sacrées sont des exemples de traditions locales qui contribuent au sauvetage de la flore et de la faune menacées de disparition (CAMARA, 1994 ; CHANDRASHEKARA, SANKAR, 1998 ; KOKOU *et al.*, 1999). Plusieurs auteurs ont évoqué la nécessité de tirer certaines leçons de ces systèmes de gestion locale (OSTROM, 1997 ; RAMAKRISHNAN *et al.*, 1998). Mais, actuellement, plusieurs éléments concourent à leur déclin, notamment la croissance démographique, les défrichements et les feux de brousse, l'expansion incontrôlée des habitations, l'érosion des croyances religieuses traditionnelles et la faiblesse du pouvoir des chefs religieux.

Pour assurer une gestion viable de ces forêts, il existe une série d'approches qui doivent impliquer l'ensemble des acteurs, notamment les scientifiques, les forestiers et les populations locales. Les grandes lignes des mesures à prendre concernent l'élaboration d'un plan de gestion participative, la création d'un cadre réglementaire et législatif et la formation et la sensibilisation des populations.

Recommandations pour un plan de gestion

Les recommandations pour un plan de gestion consistent principalement en quatre types d'actions présentés ci-après.

- **Recenser, délimiter et inventorier les forêts sacrées.** L'exiguïté et la multiplicité des forêts sacrées entraînent des difficultés de localisation et l'absence de repères clairs et tangibles de leurs limites facilite leur érosion foncière. Il est essentiel et prioritaire de cartographier ces reliques forestières et d'en matérialiser les limites. Des exemples existent déjà, notamment au Bénin, où les populations locales ont pour habi-



Photo 3.
Forêt sacrée d'Amédéhoèvé, sur le littoral togolais.
Photo K. Kokou.

tude d'utiliser des plantes diverses matérialisant sans équivoque les limites des forêts sacrées. À Ouidah, la forêt sacrée *Kpassèzoun* est clôturée et ouverte au public à titre de site touristique (photo 4).

▪ **Limiter la pression humaine.** Les prélèvements pour l'autoconsommation ne constituent pas une menace pour ces forêts. Il s'agit de concilier la préservation et l'exploitation des ressources. En interdisant tout prélèvement dans une forêt, les villageois s'en désintéressent, puis, lorsqu'ils doivent faire face à leurs besoins croissants, outrepassent les interdits et exploitent de façon anarchique. C'est exactement la situation actuelle dans les aires protégées.

▪ **Gérer les feux de brousse accidentels et rituels.** Un plan de gestion du territoire pour créer des bandes pare-feu, à entretenir annuellement, serait nécessaire. L'instruction sur les techniques de feux de brousse dirigés et un encadrement technique compétent permettraient de nettoyer les surfaces nécessaires. Ces techniques semblent envisageables en raison du fort esprit communautaire des populations. La gestion des feux rituels est possible pour les forêts d'une certaine taille (supérieure à 2 ha). L'exemple en pays losso, au nord du Togo, montre qu'il est possible de brûler une partie d'une forêt (3/4 ha) en épargnant le reste et de le faire de manière rotative. Il serait souhaitable de négocier avec les responsables des forêts vouées à la chasse pour qu'ils conviennent de circonscrire leurs feux, afin d'assurer la reconstitution des secteurs épargnés. L'expérience du village Siou, au nord du Togo, pourrait être citée en exemple en ce qui concerne les menaces liées à la destruction des forêts sacrées par les feux rituels. Dans ce village, les pluies devenaient très tardives et, quand les anciens se sont réunis, ils ont réalisé que la forêt, brûlée pour la chasse, était dépourvue d'arbres bénéfiques pour le climat. Le village a donc décidé de



Photo 4.

Kpassèzoun, à Ouidah (Bénin), une forêt sacrée aménagée et ouverte aux touristes. Photo K. Kokou.

replanter du teck, *Tectona grandis*, et des *Eucalyptus* spp. Si la solution trouvée n'est pas parfaite, la prise de conscience s'avère intéressante.

▪ **Établir un plan de gestion et d'aménagement intégré.** Ce plan doit lier les objectifs écologique, social, culturel et économique développés par les populations locales, et être appuyé par un partenariat (forestiers, Ong, chercheurs) qui informe, conseille et renforce les liens. Soutenus et pris en considération, les villageois devraient participer activement au plan de sauvegarde de leurs forêts. Pour pallier l'avancée des terres cultivables et la pratique des feux intentionnels, il est indispensable d'établir un système de ceintures consolidant le noyau forestier. Une première ceinture, de quelques mètres de large, peut être plantée, de préférence avec des essences locales, adaptées au milieu et qui ne risquent pas de modifier la composition floristique ; cela en s'appuyant sur les limites actuelles des champs. Cette zone tampon devrait établir une limite physique entre la forêt et les champs. Les agri-

culteurs autour des forêts sacrées doivent procéder au défrichement systématique des parcelles avant la saison sèche. Ils pourront être encouragés à planter des essences forestières à usage de bois d'énergie, pour contribuer au développement du couvert forestier. Ces aménagements nécessitent, au préalable, une prise de conscience générale et une volonté de s'investir dans la mise en œuvre d'un travail communautaire de plantation et d'entretien. Enfin, le plan d'aménagement peut prévoir l'écotourisme ; les forêts sacrées sont généralement proches des villages, faciles d'accès et parfois très belles. En formant des guides, les villages riverains de forêts sacrées de superficie conséquente peuvent créer une association touristique de découverte de la forêt. Cette action communautaire permettrait de créer un fonds villageois à partir des recettes. Cette dernière proposition n'est pas compatible avec le statut de forêt sacrée mais elle vaut bien mieux que l'absence de gestion actuelle, qui conduirait incontestablement à leur disparition.

Mise en œuvre d'un cadre réglementaire et législatif

Dans un cadre réglementaire et législatif, des droits d'usage doivent être instaurés et suivre des règles claires et précises pour éviter les débordements. Pour les animaux, il faudrait appliquer effectivement les textes réglementant les conditions de chasse et de capture des espèces protégées. Au Togo, il s'agit de l'ordonnance n° 4, du 16 janvier 1968, réglementant la protection de la faune et l'exercice de la chasse au Togo. Au Bénin, c'est la loi n° 93-009, du 2 juillet 1993, portant Régime des forêts en République du Bénin qui situe le cadre réglementaire de la gestion des forêts des domaines classé et protégé de l'État. Il serait envisageable d'intégrer ces forêts dans le domaine classé (forêts naturelles), mais ceci risquerait de soulever maints nouveaux problèmes fonciers. L'essentiel serait d'adapter les réglementations au contexte actuel.

Formation et sensibilisation des populations

Il s'avère nécessaire de sensibiliser les populations riveraines des forêts sacrées sur l'importance écologique et culturelle de ces sites au sein de leur terroir. Ceci suppose d'engager des échanges avec les villageois pour trouver un mode d'aménagement participatif. Ces échanges doivent, de préférence, être menés par des Ong locales, mieux acceptées que l'administration forestière. Une autre approche consiste à impliquer directement les agents forestiers, en prenant soin de les accompagner dans un effort de reconversion, pour devenir les éducateurs et informateurs des populations. Cette responsabilisation est assujettie à la prise de conscience collective vis-à-vis de l'importance de la forêt, en tant que ressource naturelle et source d'intérêts pour les hommes. À cet effet, une notion générale de la forêt est utile, car la majorité des populations ne connaît

que les îlots forestiers proches de leur village. Elles n'ont aucun élément de comparaison possible. Il est utile de leur présenter le contexte général de la forêt, au Bénin et au Togo, par rapport aux pays forestiers voisins (Ghana, Côte d'Ivoire, Nigeria). Il s'agit de faire état de la richesse particulière de ces îlots forestiers et de démontrer l'irréparable vitesse de destruction. La prise de conscience du rôle environnemental des forêts sacrées est fondamentale, notamment auprès des jeunes. Une sensibilisation et une information préalables du corps enseignant seraient nécessaires à cette action, de même que la mise au point et la diffusion de documents pédagogiques attractifs et adaptés à l'âge du public. Cette action éducative n'est pas la moindre, car elle seule peut garantir que les populations locales continuent à assurer la protection des forêts sacrées, comme elles l'ont fait par le passé.

Conclusion

Cette étude a permis de présenter une première approche typologique des forêts sacrées du Bénin et du Togo. Ces forêts, nombreuses mais dispersées, maintiennent tant bien que mal une part de la diversité biologique de ces deux pays, naturellement dépourvus de massifs forestiers conséquents. En effet, elles constituent des refuges pour beaucoup de taxa végétaux et animaux ayant disparu des paysages très anthropisés qui caractérisent le Bénin et le Togo. Elles recèlent aussi de menus produits ligneux et non ligneux, quotidiennement exploités par les populations locales. C'est le cas de certaines forêts sacrées abritant des sources d'eau qui alimentent des villages qui n'ont pas souvent d'autres moyens pour s'approvisionner en eau. Malgré ces services, la gestion actuelle et les

conflits autour de ces espaces forestiers entraînent progressivement leur disparition. Les éléments moteurs de ce déclin sont la croissance démographique, les défrichements, les feux de brousse, la pression foncière accrue et la perte progressive d'autorité de la part des chefs de village, voire de l'administration. Une démarche éducative est nécessaire, afin d'obtenir une prise de conscience. Il appartient à la communauté scientifique d'assurer un suivi technique des pratiques locales en liaison avec la conservation de la biodiversité et l'environnement, de promouvoir leur reconnaissance et appropriation par tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des ressources forestières. Les autorités forestières doivent assurer la protection de ces îlots forestiers en établissant des liens de confiance avec les populations locales. Celles-ci doivent être associées à toutes les actions qui pourront être menées pour qu'elles n'apparaissent pas être imposées par une autorité, mais issues d'une prise de conscience collective.

Remerciements

K. Kokou remercie la Fondation internationale pour la science (Ifs, Suède) et N. SOKPON remercie le Centre régional pour le développement international (Crdis, Canada).

Références bibliographiques

- ADJAKLY E., 1985. Pratique de la tradition religieuse et reproduction sociale chez les Gue/Mina du sud-est du Togo. Itinéraires, étude du développement 1, lued, Genève, Suisse, 154 p.
- AUBREVILLE A., 1937. Les forêts du Dahomey et du Togo. Bulletin du Comité d'études historiques, 29 (1) : 1-113.
- BRUNEL J. F., SCHOLZ H., HIEPKO P., 1984. Flore analytique du Togo. Phanérogames. Gtz, Eschorn, Allemagne, 571 p.
- CAMARA T., 1994. Biodiversité et forêts sacrées en Casamance, région de Ziguinchor. Afrinet Report 10, Unesco-Rosta, Dakar, Sénégal, 65 p.
- CHANDRASHEKARA U. M., SANKAR S., 1998. Ecology and management of sacred groves in Kerela, India. Forest Ecology and Management, 112, p. 162-177.
- CHEVALIER A., 1933. Les bois sacrés des noirs, sanctuaire de la nature. Compte Rendu des séances de la Société de Biogéographie, Mnhn, Paris, 37 p.
- FAIRHEAD J., LEACH M., 1998. Réexamen de l'étendue de la déforestation en Afrique de l'Ouest au XX^e siècle. Unasylva, 192 (49) : 38-46.
- HALL J. B., SWAINE M. D., 1981. Distribution and ecology of vascular plants in rain forest vegetation in Ghana. Geobotany, 1, 383 p.
- HAY-EDIE T., HADLEY M., 1998. Natural sacred sites-A comparative approach to their cultural and biological significance. In : Conserving the sacred for biodiversity management. Oxford Ibh Publishing Co, Unesco, p. 47-67.
- JONES E. W., 1963. The forest outliers in the Guinea zone of Northern Nigeria. Journal of Ecology, 51 : 415-434.
- JUHE-BEULATON D., ROUSSEL B., 2002. Les sites religieux vodun : des patrimoines en permanente évolution. In : Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux. M.-C. Cormier-Salem, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais et B. Roussel (éd), Paris, France, lrd, collection Colloques et séminaires.
- KOKOU K., 1998. Les mosaïques forestières au sud du Togo : biodiversité, dynamique et activités humaines. Doctorat, université Montpellier II, France, 140 p.
- KOKOU K., AFIADEMANYO K., AKPAGANA K., 1999. Les forêts sacrées littorales du Togo : rôle culturel et de conservation de la biodiversité. J. Rech. Sci. Univ. Bénin (Togo), 3 (2) : 91-104.
- MAUPOIL B., 1961. Géomancie à l'ancienne Côte des esclaves. Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, Paris, France, 690 p.
- OSTROM E., 1997. Local institutions for resource management. In : Beyond fences : seeking social sustainability in conservation. Volume 2. Borrini-Feyerabend G. (ed). Lucn, Gland, Suisse, p. 14-16.
- RAMAKRISHNAN P. S., SAXENA K. G., CHANDRASHNAN U. M., 1998. Conserving the sacred : for biodiversity management. Unesco, Oxford IBH Publ., New Delhi, India, 480 p.
- SOKPON N., AMETEPE A., AGBO V., 1998. Forêts sacrées et conservation de la biodiversité au Bénin. 1. Cas du Plateau Adja au sud-ouest du Bénin. Annales des Sciences Agronomiques du Bénin, vol. 1 : 47-64.
- SOKPON N., AGBO V., 1999. Sacred groves as tools for indigenous forest management in Benin. Annales des Sciences Agronomiques du Bénin, vol. 2 : 161-175.
- SOKPON N., AGO E. E., 2001. Sacralisation et niveau de maturation des forêts denses semi-décidues du plateau Adja au sud-ouest du Bénin. J. Rech. Sci. Univ. Lomé (Togo), 5 (2) : 319-331.
- SURGY (DE) A., 1988. Géomancie et le culte d'Afa chez les Ewhé. Puf, Paris, France, 334 p.